AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision allégée N°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Le Pin, du lundi 16 mai 2022 au samedi 18 juin 2022 inclus, soit pendant 34 jours consécutifs.

Monsieur Claude POUEY, Ingénieur Général retraité, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Melun.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie de Le Pin, pendant la durée de l'enquête, **du lundi 16 mai 2022 au samedi 18 juin 2022 inclus** :

Détail des horaires d'ouverture de la mairie :

- ✓ Le lundi, mardi mercredi, et vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- ✓ Le jeudi de 13h30 à 17h30
- ✓ Le samedi de 8h30 à 12h30

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les envoyer à l'adresse internet urbanisme@mairielepin.fr ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de Le Pin, 6 rue de Courtry, 77181 Le Pin.

L'évaluation environnementale du projet de révision allégée du PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Le Pin dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.mairielepin.fr

Les observations, propositions et contre-propositions sont consultables dans le registre de la mairie de Le Pin et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Le Pin pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Vendredi 20/05/2022 de 14h30 à 17h30
- Samedi 11/06/2022 de 9h00 à 12h00
- Samedi 18/06/2022 de 9h00 à 12h00

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la Mairie de Le Pin pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.mairielepin.fr

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès à la Mairie de Le Pin, 6 rue de Courtry, 77181 Le Pin.

Madame Le Maire Lydie Wallez